



Société anonyme à conseil d'administration  
au capital de 1 683 728,80 euros  
Siège social : 22, Rue de la Paix – 75002 Paris  
R.C.S. Paris 497 587 089

## Rapport financier semestriel

Exercice clos le 30 juin 2020

## SOMMAIRE

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
| <b>I.</b>  | <b>RAPPORT SEMESTRIEL D’ACTIVITE – EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020</b>                           | <b>4</b>  |
| 1.         | Description de l’activité de la Société.....   | 4         |
| 2.         | Faits marquants du 1 <sup>er</sup> semestre 2020 .....   | 5         |
|            | 2.1. Eléments scientifiques` .....   | 5         |
|            | 2.2. Eléments juridiques .....   | 5         |
|            | 2.3. Eléments financiers .....   | 6         |
|            | 2.4 Situation au regard de la crise sanitaire COVID’19.....                                    | 6         |
| 3.         | Événements importants survenus depuis la clôture du 1 <sup>er</sup> semestre 2020 .....        | 6         |
| 4.         | Activité de la Société au 1 <sup>er</sup> semestre 2020.....                                   | 7         |
|            | Les résultats semestriels de la Société selon les normes IFRS sont présentés ci-dessous :..... | 7         |
|            | 4.1. Produits des activités .....  | 7         |
|            | 4.2. Les dépenses opérationnelles .....  | 8         |
|            | 4.3. Les résultats financiers .....  | 8         |
| 5.         | Principaux risques et incertitudes pour le 2 <sup>ème</sup> semestre 2020 .....                | 8         |
|            | 5.1. Risques opérationnels .....   | 9         |
|            | 5.2. Risques liés à la crise sanitaire COVID-19 .....  | 9         |
|            | 5.3. Risques de liquidité .....  | 10        |
| 6.         | Relations avec les parties liées .....   | 11        |
| <b>II.</b> | <b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2020</b>                         | <b>12</b> |
| 1.         | Description de l’activité de la Société.....   | 12        |
| 2.         | Faits marquants.....   | 12        |
|            | 2.1. Principaux Evènements de 2020 .....   | 12        |
|            | 2.2. Evénements postérieurs à la clôture .....   | 13        |
|            | 2.3. Situation au regard de la crise sanitaire COVID-19.....                                   | 13        |
|            | 2.4. Continuité d’exploitation .....   | 14        |
| 3.         | Etats Financiers.....  | 15        |
|            | 3.1. Tableau du bilan .....  | 15        |
|            | 3.2. Tableau du compte de résultat .....   | 16        |
|            | 3.3. Tableau de variation des capitaux propres.....  | 17        |
|            | 3.4. Tableau de flux de trésorerie.....  | 18        |
| 4.         | Principes et méthodes comptables significatives .....  | 19        |
|            | 4.1. Principe comptable .....  | 19        |
|            | 4.2. Recours à des estimations et jugements .....  | 19        |
|            | 4.3. Caractère saisonnier de l’activité .....  | 20        |
|            | 4.4. Périmètre de consolidation.....   | 20        |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>5. Informations sectorielles.....</b>   | <b>20</b> |
| <b>6. Notes relatives sur le bilan et le compte de résultat .....</b>            | <b>21</b> |
| 6.1. Notes sur le bilan.....   | 21        |
| 6.2. Notes sur le compte de résultat .....                                       | 25        |
| <b>III. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER<br/>SEMESTRIEL .....</b> | <b>27</b> |
| <b>IV. LE RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX<br/>COMPTES .....</b>     | <b>28</b> |

## **I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE – exercice clos au 30 juin 2020**

### **1. Description de l'activité de la Société**

Advicenne (Euronext : ADVIC – « **Advicenne** » ou la « **Société** ») est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de traitements innovants en Néphrologie. Notre programme phare fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies du rein, les acidoses tubulaires rénales distales (ATRD) et la Cystinurie. L'ATRD est une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation des acides circulants dans le sang. La Cystinurie est une autre maladie rénale rare qui induit des calculs rénaux multiples, de grande taille et récidivants.

Advicenne a pour ambition de développer de nouveaux médicaments reposant sur une formulation innovante pour répondre à des besoins médicaux, souvent graves, non satisfaits, particulièrement en Néphrologie.

Advicenne a pour stratégie de concevoir des produits innovants et mettre en œuvre les stratégies cliniques, pharmaceutiques et réglementaires pour satisfaire des marchés orphelins à forte demande, pour lesquels il n'existe pas de traitement approuvé en Europe ou aux Etats-Unis.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 - Ozalin, a obtenu en 2018 une AMM dans plusieurs pays européens. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans et dont 7 millions d'euros ont d'ores et déjà été versés à la Société.

Son produit phare, ADV7103, après ses résultats positifs de phase III pour l'ATRD en Europe, fait actuellement l'objet de deux essais cliniques pivots de phase III l'un, aux Etats-Unis, pour l'ATRD et l'autre, en Europe, pour la Cystinurie.

Fin 2019, ADV7103 a obtenu la désignation de médicament orphelin par la Commission européenne pour le traitement de la Cystinurie, après avoir obtenu en 2017 la même protection pour sa première indication, l'ATRD.

ADV7103 fait l'objet d'une procédure centralisée européenne de demande de mise sur le marché pour l'ATRD, sa première indication dont les résultats sont attendus pour début 2021. Dans l'intervalle, ce produit peut être déjà être dans certains cas administré pour le traitement de l'ATRD dans le cadre d'autorisations temporaires d'utilisation.

Chez Advicenne, nous nous engageons à innover aussi dans les domaines de la formulation et de la galénique. Sans goût et faciles à administrer, nos produits sont commercialisés sous la forme de granules ou de comprimés de petite taille qui permettent un dosage flexible et personnalisé permettant une adaptation facile des doses et des rythmes d'administration pour tous les âges.

Basée à Paris, Nîmes, et Grenoble, et maintenant aux États-Unis, Advicenne est cotée sur Euronext Paris depuis 2017 et sur Euronext Bruxelles depuis 2019 en cotation croisée.

Le Docteur André Ulmann, Directeur Général d'Advicenne, déclare : « Durant ce premier semestre 2020 Advicenne a poursuivi la préparation de la prochaine phase de son développement, à savoir la mise sur le marché de son produit phare ADV7103 en Europe dans sa première indication la dRTA, prévue pour début 2021.

Nous avons également pu malgré les difficultés sanitaires mettre en place les premiers jalons de notre organisation aux États-Unis, et y créer une filiale. Nous produisons aujourd'hui les premiers comptes consolidés de l'histoire d'Advicenne.

Sur la base de mon expérience clinique et réglementaire, j'ai demandé aux équipes de tirer parti de l'interruption imposée par la crise sanitaire pour revoir en profondeur notre protocole d'étude américain dans la dRTA et notre protocole d'étude européen dans la cystinurie, afin de proposer aux autorités américaine et européenne des protocoles simplifiés. Ces simplifications nous permettraient de faciliter le recrutement et plus généralement une mise en œuvre plus rapide, limitant ainsi le retard pris par ces projets du fait de la crise sanitaire. Nous sommes en discussion avec la FDA aux États-Unis sur le protocole dRTA simplifié.

Qui plus est nous envisageons d'étendre l'indication cible aux États-Unis, de l'ATR distale à l'ATR génétique. Ceci élargirait sur ce territoire la population concernée.

Nous visons ainsi l'obtention d'une AMM dans la cystinurie en Europe vers le deuxième semestre 2022, et celle de la dRTA aux États-Unis au second semestre 2022.

J'ai pu à cette occasion pleinement apprécier le grand professionnalisme et l'engagement des équipes d'Advicenne en France et aux États-Unis.

## **2. Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre 2020**

### **2.1. Éléments scientifiques`**

- Advicenne a mis à disposition ADV7103 8mEq et 24mEq, granulés à libération prolongée, dans l'indication de la dRTA, en Espagne dans le cadre d'une Autorisation Temporaire d'Utilisation de cohorte (ATU de cohorte). Elle bénéficiait antérieurement d'une ATU nominative.
- Le dossier de demande d'enregistrement du produit ADV7103 a été redéposé, complété de nouvelles données à 24 mois au mois de mars 2020,

### **2.2. Éléments juridiques**

- A la suite de la séparation en fin d'année 2019 des fonctions de directeur général et de président du conseil d'administration, la Société a décidé de faire évoluer sa gouvernance afin d'accompagner sa croissance. A ce titre :
  - le conseil d'administration du 12 mars 2020 a nommé Monsieur André Ulmann en qualité de directeur général par intérim, en remplacement de Monsieur Luc-André Granier.
  - Madame Hege Hellstrom, spécialiste des lancements de produits innovants a été nommée en tant qu'administrateur indépendant par l'assemblée générale mixte du 26 mai 2020.
- Au mois de mai 2020, la Société a créé une filiale aux États-Unis, Advicenne Inc, destinée à piloter son activité, pour le moment clinique et réglementaire. La création de cette filiale américaine n'a qu'un impact limité sur les comptes semestriels 2020 de la Société.

- Le 7 avril 2020, le conseil d'administration de la Société a décidé de transférer son siège social de Nîmes à Paris. Cette décision a été ratifiée par l'assemblée générale mixte de mai dernier.

### 2.3. Eléments financiers

- La Société a renforcé sa structure financière avec le tirage le 24 juin d'une première tranche de 7,5 M€ dans le cadre de son accord de financement de 20 M€ conclu avec la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») en juillet 2019. Cette tranche est remboursable à échéance dans 5 ans.
- A fin juin 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 17,8 M€, contre 16,6 M€ au 31 décembre 2019. Ce niveau de trésorerie tient compte du versement de la première tranche d'un montant de 7,5 M€ de l'emprunt accordé à Advicenne par la BEI (sur un montant global de 20 M€). Avec les moyens de financement sur lesquels elle dispose de visibilité, la société a une capacité financière jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

### 2.4 Situation au regard de la crise sanitaire COVID'19

- L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le 11 mars 2020 que la maladie à coronavirus COVID-19 constituait une pandémie. Cette pandémie n'a pas impacté l'organisation de travail de la Société déjà rompue au télétravail. La mise à disposition des produits de la Société n'est pas non plus impactée à la date du présent rapport – les approvisionnements et livraisons des commandes se déroulent sans difficulté.
- Néanmoins, cette crise sanitaire a entraîné le décalage des deux essais cliniques de Phase III en cours. Des mesures ont été prises afin de réduire voire rattraper ces décalages, mais une expansion forte et durable de l'épidémie de COVID-19 pourrait avoir un impact sur l'activité de la Société, en particulier sur le déroulement des études cliniques qu'elle mène. Les impacts et risques liés au COVID-19 sont présentés dans le paragraphe 5.2 du présent document

### 3. Événements importants survenus depuis la clôture du 1<sup>er</sup> semestre 2020

- La société Primex a exercé son option de poursuivre le contrat de commercialisation de Ozaline et s'est de ce fait engagée de façon définitive sur les minimum garantis pour Advicenne sur les 5 prochaines années, soit 33M€, en prenant en compte les montants déjà perçus dans le cadre de ce contrat.

#### 4. Activité de la Société au 1<sup>er</sup> semestre 2020

Les résultats semestriels de la Société selon les normes IFRS sont présentés ci-dessous :

| COMPTE DE RESULTAT (K€)                    | 30 juin 2020  | 30 juin 2019  |
|--|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                         | 1 096         | 757           |
| Revenu des partenariats                    | -             | -             |
| Autres produits de l'activité              | 523           | 369           |
| <b>Produits des activités courantes</b>    | <b>1 619</b>  | <b>1 125</b>  |
| Coût des marchandises vendues              | -426          | -334          |
| Frais de recherche et développement        | -4 567        | -3 948        |
| Frais de commercialisation et de marketing | -2 009        | -1 960        |
| Frais de structure et généraux             | -2 332        | -1 659        |
| <b>Résultat opérationnel</b>               | <b>-7 715</b> | <b>-6 776</b> |
| Coût de l'endettement financier            | -28           | -5            |
| Autres charges financières                 | -             | -             |
| Autres produits financiers                 | 47            | -25           |
| <b>Résultat avant impôt</b>                | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Impôts sur les bénéfices                   | -             | -             |
| <b>Résultat Net</b>                        | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Résultat par action (€/action)             | -0,92         | -0,85         |
| Résultat dilué par action (€/action)       | -0,92         | -0,85         |

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL (K€)  | 30 juin 2020  | 30 juin 2019  |
|---|---------------|---------------|
| <b>Résultat Net</b>   | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Réévaluation du passif au titre des régimes de retraite               | 30            | -17           |
| Effet d'impôt   | -             | -             |
| <b>Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat</b> | <b>30</b>     | <b>-17</b>    |
| <b>Résultat global</b>  | <b>-7 666</b> | <b>-6 823</b> |

#### 4.1. Produits des activités

##### *Produits des activités ordinaires*

- Ventes de produits

Le chiffre d'affaires de la Société est composé de la vente sous licence de médicaments dont le développement a été réalisé par une société tierce (Levidcen® et Likozam®), ainsi que des ventes d'ADV7103, produit développé par Advicenne. ADV7103 est vendu sous un statut d'ATU de cohorte en France depuis mars 2020 et sous différents programmes « d'accès anticipé » dans certains pays d'Europe. Un dossier centralisé de demande de mise sur le marché a été déposé pour ADV7103, pour lequel une autorisation est attendu début 2021.

Les clients obtiennent la propriété des produits au moment où les biens sont livrés chez eux. Les factures sont émises et le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de ce transfert de propriété.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé net des taxes pharmaceutiques et, le cas échéant, des reversements et remises aux organismes de recouvrement de la Sécurité Sociale.

- Revenus de partenariats

Les revenus des partenariats sont comptabilisés en fonction des termes contractuels. Pour les exercices 2020, 2019 et 2018 cela concerne uniquement le contrat Primex (cf note 6.2).

#### *Autres produits d'activité*

Les autres produits de l'activité comprennent les revenus relatifs aux subventions, aux crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt compétitivité emploi

### **4.2. Les dépenses opérationnelles**

Les dépenses opérationnelles sont en hausse par rapport au premier semestre 2019 (+17%,) principalement du fait de l'avancement des projets de la Société ainsi que de frais généraux ponctuels impactant le premier semestre 2020. Les frais de recherche et développement (4.567 KE, +15 / S1 2019) sont principalement liés aux études cliniques de phase III en cours en Europe (Cystinurie) et aux États-Unis (dRTA).

Les frais de commercialisation et marketing comportent les frais de commercialisation, de Likozam et Levidcen ainsi que les dépenses préparatoires à la commercialisation d'ADV7103 en Europe dont le « market access » et le travail de terrain initié dans les 5 pays ciblés prioritairement (France, Royaume Uni, Allemagne, Italie et Espagne) ainsi que des études de marchés aux Etats-Unis. Les dépenses sont stables par rapport à l'année dernière (2.009 KE, +2,5% / S1 2019)

La hausse des frais de structure et généraux (2.332 KE, +40%) est principalement liée à des éléments ponctuels intervenus sur le semestre.

### **4.3. Les résultats financiers**

Le résultat financier correspond principalement à la réévaluation du compte bancaire en dollars. La Société, ayant contracté des services pour son activité aux États-Unis payable en dollars, a souhaité couvrir ses engagements fermes et dépenses prévisionnelles en achetant des dollars US.

## **5. Principaux risques et incertitudes pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2020**

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont, en complément des incertitudes liées à la crise sanitaire décrites ci-dessous, similaires à ceux détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de la Société déposé le 19 décembre 2019 auprès de l'Autorité des marchés financier et disponible sur son site internet ([www.advicenne.com](http://www.advicenne.com)).



## 5.1. Risques opérationnels

Le risque majeur, inhérent à l'activité de la Société, est lié au fait que celle-ci ne peut garantir qu'elle sera en mesure d'obtenir ou de conserver l'autorisation de fabriquer ou de commercialiser ses produits.

En Europe, aux Etats-Unis, au Japon, ainsi que dans de nombreux autres pays, la mise sur le marché d'un médicament tel que ceux développés par la Société doit être autorisée par une autorité de régulation.

Un dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) se construit sur toute la durée de développement d'un candidat médicament. Bien que la Société veille à respecter en permanence les bonnes pratiques, l'autorisation de mise sur le marché d'un des produits qu'elle développe pourrait être refusée ou retardée en fonction notamment des demandes des autorités réglementaires compétentes, des résultats d'essais cliniques ou encore de la réglementation applicable au développement et à la fabrication de produits-médicaments. A défaut d'obtention d'une telle autorisation, la Société, ses partenaires et/ou ses sous-traitants ne pourraient fabriquer ou commercialiser les produits de la Société.

La Société doit également faire face aux autres risques importants suivants :

- Le développement clinique des produits de la Société étant un processus long et coûteux, cette dernière ne peut garantir son issue et, en particulier, l'atteinte des objectifs cliniques « endpoints » et/ou les délais de réalisation de nouvelles études.
- La Société, ayant sous-traité en partie de ses activités et externalisé en grande partie sa production, dépend de ses sous-traitants et ses partenaires pour la conduite des essais cliniques, la fabrication de ses lots cliniques et la fabrication de ses produits commercialisés. Le choix des sous-traitants et partenaires repose non seulement sur leurs compétences techniques, mais aussi leur capacité d'assurer la livraison des produits ou services commandés, ainsi que leur situation financière.
- La Société n'obtient pas un prix à hauteur de ses aspirations pour un ou plusieurs de ses produits, et ceci dans un ou plusieurs marchés ciblés.

## 5.2. Risques liés à la crise sanitaire COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a un impact essentiellement sur l'activité clinique de la Société, en particulier sur le déroulement des études cliniques qu'elle mène actuellement en Europe et aux Etats-Unis. Compte tenu de la grande incertitude sur les évolutions de l'épidémie de Covid-19, des mesures de confinement prises dans le monde et d'un éventuel ralentissement économique qui pourrait en découler, notamment aux Etats-Unis, l'impact de cette crise sur les activités de la Société et donc sur ses résultats futurs est difficile à évaluer.

La Société précise qu'elle a décidé de tirer parti de la pause imposée dans les études cliniques en cours pour revoir ses protocoles et soumettre aux autorités américaine et européenne des protocoles simplifiés afin de faciliter leur mise en œuvre. Au total, le retard induit par la crise sanitaire compensé pour part par ces modifications est estimé à environ 12 mois.

Le processus d'enregistrement d'ADV7103 en Europe pour la dRTA, centralisé, suit son cours comme prévu, et n'est pas impacté par la crise dans la mesure où il repose sur des études terminées.

La commercialisation des produits de la Société n'a pas été impactée par l'épidémie COVID-19 à la date du présent rapport. La Société estime disposer du stock suffisant pour les mois à venir et à ce jour aucune pénurie de matières premières n'a été constatée.

A la date du présent rapport, la majorité des salariés est en télétravail avec une présence minimale au bureau pour assurer le lien social dans le respect des protocoles sanitaires mis en place.

La Société considère qu'à ce jour les mesures déployées lui permettent de maintenir ses activités dans des conditions quasi-normales et n'anticipe pas d'impact significatif sur son activité quotidienne. Elle suit néanmoins attentivement le développement de l'épidémie de Covid-19 et, en particulier, ses conséquences éventuelles pour la Société. Elle communiquera au marché toute évolution significative sur le sujet.

### 5.3. Risques de liquidité

Par ailleurs la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de clôture, avec un horizon de liquidité au quatrième trimestre 2021, en tenant compte des outils de financements sur lesquels elle dispose de visibilité.

Cette appréciation repose sur le montant de trésorerie disponible à la date du présent rapport, et les engagements et prévisions d'engagements pris par la Société à la date du présent rapport, à savoir notamment :

- l'enregistrement sur le marché européen d'ADV7103 dans l'ATRd,
- l'initialisation du développement commercial d'ADV7103 sur le marché européen,
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans la cystinurie en Europe, et
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans l'ATRd et la cystinurie aux États-Unis.

Toutefois, les phases ultimes de développement des médicaments et les coûts de commercialisation nécessitant des investissements croissants, les besoins de financement de la Société continueront à augmenter à mesure que cette dernière investira pour développer des produits existants et nouveaux. De même, le plan de développement des produits de la Société pourrait être modifié en raison de plusieurs facteurs dont celle-ci n'a pas connaissance à la date du présent rapport. Dans ces hypothèses, la Société pourrait être amenée à lever des fonds supplémentaires plus tôt qu'initialement anticipé, par le biais en particulier :

- d'un appel au marché, ce qui entraînerait une dilution de la participation des actionnaires de la Société,
- de financements publics ou privés ou de financements par endettement, au titre desquels la Société pourrait être tenue de prendre des engagements restrictifs notamment financiers ou en matière d'exploitation,
- d'accords de commercialisation et de distribution, et autres alliances stratégiques et contrats de licence, ou
- d'une combinaison de ces approches.

Si la Société n'était pas en mesure d'obtenir les financements nécessaires en temps voulu, ses perspectives de croissance pourraient en être altérées, le cours de bourse de ses actions pourrait décliner et elle pourrait notamment être amenée à :

- retarder ou réduire le nombre ou la portée de ses essais cliniques et précliniques, voire de les annuler totalement ; ou
- conclure de nouveaux contrats à des conditions moins favorables que celles qu'elle aurait été en mesure d'obtenir dans des circonstances différentes.

## **6. Relations avec les parties liées**

Le 19 juin 2020, la Société a conclu un contrat de prestation de service avec la société CEMAG CARE, société dont l'actionnaire de référence est le même que celui de CEMAG Invest, administrateur et actionnaire de référence de la Société, au titre duquel Monsieur André Ulmann, par ailleurs directeur général de la Société, prend en charge la direction médicale monde d'Advicenne. Conformément à la procédure des conventions réglementées, la signature de ce contrat a été préalablement approuvée par le conseil d'administration du 16 juin 2020. Le contrat a été conclu pour une période maximale d'un an, avec une date d'effet rétroactive au 13 mars 2020 et peut être résilié à tout moment par la Société moyennant un préavis d'un mois. Les honoraires dus au titre de ce contrat s'élèvent à 17.500€ hors taxes par mois.

## II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES AU 30 JUIN 2020

Advicenne est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 22 rue de la Paix – 75002 Paris.

Les informations communiquées en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés semestriels résumés de la Société au 30 juin 2020 arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 septembre 2020.

### 1. Description de l'activité de la Société

Advicenne est une société pharmaceutique de spécialité focalisée sur le développement et la commercialisation de traitements innovants pour des maladies orphelines en pédiatrie.

Pour construire son portefeuille de produits, Advicenne est partie du constat que dans certaines pathologies rares les enfants ne peuvent pas bénéficier de traitements adaptés et optimaux. Advicenne entend apporter une réponse thérapeutique à des besoins médicaux non couverts, souvent graves, notamment concernant certaines maladies rénales et neurologiques.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 - Ozalin, a obtenu en 2018 une AMM dans plusieurs pays européens. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans et dont 7 millions d'euros ont d'ores et déjà été versés à la Société.

Son produit phare, ADV7103, fait actuellement l'objet d'essais cliniques avancés dans deux maladies chroniques rares du rein, l'Acidose Tubulaire Rénale distale (ATRd) et la Cystinurie.

ADV7103 fait l'objet d'une procédure centralisée européenne de demande de mise sur le marché pour la première indication l'Acidose Tubulaire Rénale distale (ATRd), un retour de l'agence du médicament européen est attendu début 2021. Dans l'intervalle, ce produit peut être administré sous certaines formes pour le traitement de l'ATRd dans le cadre d'autorisation temporaire d'utilisation.

### 2. Faits marquants

#### 2.1. Principaux Evènements de 2020

- Advicenne a renforcé sa structure financière avec le tirage d'une première tranche de 7,5 M€ dans le cadre de son accord de financement de 20 M€ avec la Banque Européenne d'Investissement. Cette tranche prévoit un remboursement in fine dans 5 ans.
- La société a créé au mois de mai une filiale aux États-Unis destinée à piloter son activité, clinique pour l'heure localement en intégrant la culture américaine. Celle-ci n'a qu'un impact limité sur les comptes du premier semestre, mais a vocation à recruter des spécialistes américains pour déployer nos activités sur ce marché porteur.
- Le dossier de demande d'enregistrement du produit ADV7103 a été redéposé, complété de nouvelles données à 24 mois au mois de mars 2020,
- La gouvernance a été remaniée et après la séparation en fin d'année 2019 des fonctions de directeur générale et de présidence du Conseil d'Administration, Monsieur André Ulmann

a été nommé au poste de Directeur Général le 12 mars 2020, en remplacement de Monsieur Luc-André Granier.

- La société a initié le renforcement de ses équipes aux États-Unis et en Europe avec la création d'une direction médicale Europe

## 2.2. Événements postérieurs à la clôture

- La société Primex a exercé son option de poursuivre le contrat de commercialisation de Ozaline et s'est de ce fait engagée de façon définitive et irrévocable sur les minimum garantis pour Advicenne sur les 5 prochaines années, soit un minimum de 33 M€ en prenant en compte les montants déjà perçus dans le cadre de ce contrat.

## 2.3. Situation au regard de la crise sanitaire COVID-19

Depuis fin janvier 2020, l'émergence et l'expansion du coronavirus couplé à la mise en place à compter du 17 mars 2020 par le président de la république française d'un confinement obligatoire ont affecté de manière significative toutes les activités économiques de notre pays. Notre société a immédiatement réagi en adoptant toutes les mesures de sauvegarde à sa disposition afin de limiter au maximum les conséquences de cette crise sur ses équipes et ses capacités financières. Ces mesures sont reconsidérées très régulièrement au regard de l'évolution de l'état d'urgence sanitaire et de la capacité de l'entreprise à rouvrir son site dans le respect de la sécurité de ses salariés.

L'épidémie de COVID-19 a eu un impact essentiellement sur l'activité clinique de la Société, en particulier sur le déroulement des études cliniques qu'elle mène actuellement en Europe et aux Etats-Unis. La Société précise qu'elle a décidé de tirer parti de la pause imposée dans les études cliniques en cours pour revoir ses protocoles et soumettre aux autorités américaine et européenne des protocoles simplifiés afin de faciliter leur mise en œuvre. Au total, le retard induit par la crise sanitaire compensé pour part par ces modifications est estimé à environ 12 mois.

La société continue de suivre attentivement le développement de l'épidémie de Covid-19 et, en particulier, ses autres conséquences éventuelles pour l'activité à venir. Compte tenu de la grande incertitude sur les évolutions de l'épidémie de Covid-19, des mesures de confinement prises dans le monde et d'un éventuel ralentissement économique qui pourrait en découler, notamment aux Etats-Unis, l'impact de cette crise sur les activités de la Société et donc sur ses résultats futurs est difficile à évaluer.

## 2.4. Continuité d'exploitation

Par ailleurs la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 mois suivant la date de clôture, avec un horizon de liquidité au quatrième trimestre 2021, en tenant compte des outils de financements sur lesquels elle dispose de visibilité.

Cette appréciation repose sur le montant de trésorerie disponible à la date du présent rapport, et les engagements et prévisions d'engagements pris par la Société à la date du présent rapport, à savoir notamment :

- l'enregistrement sur le marché européen d'ADV7103 dans l'ATRd,
- l'initialisation du développement commercial d'ADV7103 sur le marché européen,
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans la cystinurie en Europe, et
- la conduite de l'étude clinique de phase III dans l'ATRd et la cystinurie aux États-Unis.

### 3. Etats Financiers

#### 3.1. Tableau du bilan

| <b>ACTIF (K€)</b>                    | <b>Notes</b> | <b>30 juin 2020</b> | <b>31 décembre 2019</b> |
|--------------------------------------|--------------|---------------------|-------------------------|
| Immobilisations incorporelles        |              | 36                  | 4                       |
| Immobilisations corporelles          | 6-11         | 2 431               | 2 118                   |
| Autres actifs financiers             |              | 120                 | 119                     |
| <b>Actifs non courants</b>           |              | <b>2 587</b>        | <b>2 241</b>            |
| Stocks et en-cours                   |              | 543                 | 496                     |
| Clients                              | 6-12         | 592                 | 553                     |
| Crédits d'impôt                      | 6-13         | 504                 | 860                     |
| Autres actifs courants               | 6-13         | 2 650               | 2 904                   |
| Actifs financiers                    |              | 192                 | 195                     |
| Trésorerie et équivalents trésorerie | 6-14         | 17 825              | 16 629                  |
| <b>Actifs courants</b>               |              | <b>22 307</b>       | <b>21 638</b>           |
| <b>Total actif</b>                   |              | <b>24 893</b>       | <b>23 879</b>           |

| <b>PASSIF (K€)</b>             | <b>Notes</b> | <b>30 juin 2020</b> | <b>31 décembre 2019</b> |
|--------------------------------|--------------|---------------------|-------------------------|
| Capital social                 | 6-15         | 1 684               | 1 683                   |
| Primes liées au capital        |              | 29 193              | 53 235                  |
| Réserves                       |              | -13 755             | -23 999                 |
| Résultat net                   |              | -7 696              | -14 198                 |
| <b>Total Capitaux Propres</b>  |              | <b>9 425</b>        | <b>16 720</b>           |
| Emprunts et dettes financières | 6-16         | 8 791               | 1 324                   |
| Provisions                     | 6-17         | 161                 | 212                     |
| Autres passifs                 |              | -                   | -                       |
| <b>Passifs non courants</b>    |              | <b>8 952</b>        | <b>1 536</b>            |
| Emprunts et dettes financières | 6-16         | 288                 | 288                     |
| Fournisseurs                   | 6-17         | 4 394               | 3 907                   |
| Autres passifs courants        | 6-17         | 1 834               | 1 427                   |
| <b>Passifs courants</b>        |              | <b>6 516</b>        | <b>5 623</b>            |
| <b>Total passif</b>            |              | <b>24 893</b>       | <b>23 879</b>           |

### 3.2. Tableau du compte de résultat

| COMPTE DE RESULTAT (K€)                    | Notes | 30 juin 2020  | 30 juin 2019  |
|--|-------|---------------|---------------|
| Chiffre d'affaires                         | 6-2-1 | 1 096         | 757           |
| Revenu des partenariats                    |       | -             |               |
| Autres produits de l'activité              | 6-2-2 | 523           | 369           |
| <b>Produits des activités courantes</b>    |       | <b>1 619</b>  | <b>1 125</b>  |
| Coût des marchandises vendues              |       | -426          | -334          |
| Frais de recherche et développement        | 6-2-3 | -4 567        | -3 948        |
| Frais de commercialisation et de marketing | 6-2-3 | -2 009        | -1 960        |
| Frais de structure et généraux             | 6-2-3 | -2 332        | -1 659        |
| <b>Résultat opérationnel</b>               |       | <b>-7 715</b> | <b>-6 776</b> |
| Coût de l'endettement financier            | 6-2-4 | -28           | -5            |
| Autres charges financières                 |       |               |               |
| Autres produits financiers                 | 6-2-4 | 47            | -25           |
| <b>Résultat avant impôt</b>                |       | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Impôts sur les bénéfices                   |       | -             | -             |
| <b>Résultat Net</b>                        |       | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Résultat par action (€/action)             | 6-2-5 | -0,92         | -0,85         |
| Résultat dilué par action (€/action)       | 6-2-5 | -0,92         | -0,85         |

| ETAT DU RESULTAT GLOBAL (K€)  | Notes | 30 juin 2020  | 30 juin 2019  |
|---|-------|---------------|---------------|
| <b>Résultat Net</b>   |       | <b>-7 696</b> | <b>-6 806</b> |
| Réévaluation du passif au titre des régimes de retraite               |       | 30            | -17           |
| Effet d'impôt   |       |               |               |
| <b>Autres éléments du résultat global non recyclables en résultat</b> |       | <b>30</b>     | <b>-17</b>    |
| <b>Résultat global</b>  |       | <b>-7 666</b> | <b>-6 823</b> |



### 3.3. Tableau de variation des capitaux propres

| VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)              | Nombre d'actions | Capital      | Primes liées au capital | Réserves       | Capitaux propres |
|--|------------------|--------------|-------------------------|----------------|------------------|
| <b>Situation au 1er janvier 2019</b>             | <b>8 062 344</b> | <b>1 612</b> | <b>52 626</b>           | <b>-24 845</b> | <b>29 394</b>    |
| Résultat de la période                           |                  |              |                         | -6 806         | -6 806           |
| Autres éléments du résultat global, après impôts |                  |              |                         | -17            | -17              |
| <b>Résultat global</b>                           |                  | -            | -                       | <b>-6 822</b>  | <b>-6 822</b>    |
| Augmentation de capital                          | 25 310           | 5            | 66                      |                | 71               |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle  |                  |              |                         | 64             | 64               |
| Paiements fondés sur des actions                 |                  |              |                         | 299            | 299              |
| <b>Situation au 30 juin 2019</b>                 | <b>8 087 654</b> | <b>1 618</b> | <b>52 692</b>           | <b>-31 305</b> | <b>23 005</b>    |
| <b>Situation au 1er janvier 2020</b>             | <b>8 413 644</b> | <b>1 683</b> | <b>53 235</b>           | <b>-38 197</b> | <b>16 721</b>    |
| Résultat de la période                           |                  |              |                         | -7 696         | -7 696           |
| Autres éléments du résultat global, après impôts |                  |              |                         | 30             | 30               |
| <b>Résultat global</b>                           |                  | -            | -                       | <b>-7 666</b>  | <b>-7 666</b>    |
| Augmentation de capital                          | 5 000            | 1            | 15                      |                | 16               |
| Autres   |                  |              | -24 057                 | 24 057         | -                |
| Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle  |                  |              |                         | 40             | 40               |
| Paiements fondés sur des actions                 |                  |              |                         | 314            | 314              |
| <b>Situation au 30 juin 2020</b>                 | <b>8 418 644</b> | <b>1 684</b> | <b>29 193</b>           | <b>-21 452</b> | <b>9 425</b>     |

- L'augmentation de capital de 71K€ en 2019 résulte de l'exercice de BSA et BSPCE
- L'augmentation de capital de 16K€ en 2020 résulte de l'exercice de BSPCE
- Par décision de l'assemblée générale en date du 26 mai 2020, les réserves déficitaires ont été imputées sur les primes liées au capital

### 3.4. Tableau de flux de trésorerie

| TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (K€)                                    | Notes    | 30 juin 2020  | 30 juin 2019  |
|--|----------|---------------|---------------|
| Résultat net   | 8-2      | -7 696        | -6 806        |
| Amortissements et provisions   |          | 167           | 313           |
| Paiement fondé sur des actions   | 8-2-3    | 314           | 299           |
| Autres produits et charges calculés                                    |          | 40            | -139          |
| Coût de l'endettement financier net                                    | 8-2-4    | 28            | 5             |
| <b>Capacité d'autofinancement</b>                                      |          | <b>-7 147</b> | <b>-6 328</b> |
| Incidence de la variation des stocks                                   | 7-14     | -64           | -165          |
| Incidence de la variation des créances clients et autres débiteurs     | 7-15 / 6 | 588           | 1 741         |
| Incidence de la variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs | 7-12     | 894           | 688           |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>           |          | <b>-5 729</b> | <b>-4 064</b> |
| Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles             | 7-11/2   | -433          | -109          |
| Actions auto détenues  |          | -40           | -64           |
| Acquisition d'actifs financiers  |          | -1            | -110          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>         |          | <b>-473</b>   | <b>-282</b>   |
| Augmentation de capital (net des frais d'augmentation de capital)      | 7-18     | 16            | 71            |
| Emission d'emprunts & d'avances remboursables                          | 7-11     | 7 500         | -             |
| Remboursements d'emprunts & d'avances remboursables                    | 7-11     | -118          | -123          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>            |          | <b>7 398</b>  | <b>-52</b>    |
| <b>Variation de la trésorerie</b>                                      |          | <b>1 197</b>  | <b>-4 397</b> |
| Trésorerie d'ouverture   | 7-17     | 16 628        | 26 232        |
| Trésorerie de clôture  | 7-17     | 17 825        | 21 835        |

## **4. Principes et méthodes comptables significatives**

### **4.1. Principe comptable**

Les états financiers consolidés semestriels résumés de la Société ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Il s'agit des premiers comptes consolidés suite à la création de la filiale US. La filiale US a été créée pour suivre l'activité clinique sur place.

S'agissant de comptes résumés ces états financiers n'incluent pas l'exhaustivité des informations requises pour une clôture annuelle, mais une sélection de notes explicatives. Ainsi, ils doivent être lus en relation avec les états financiers individuels annuels de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2019.

À l'exception des mentions ci-après, les principes et méthodes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux retenus pour les états financiers individuels de la Société établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2019, à l'exception de ceux portant les comptes consolidés appliqués pour la 1<sup>ère</sup> fois au 30 juin 2020.

Les normes, amendements et interprétations IFRS suivants, d'application obligatoire au 30 juin 2020, n'ont pas eu d'impact significatif dans les comptes :

Amendements IAS 39, IFRS 7 et IFRS 9 – Réforme des taux d'intérêt de référence  
Amendements aux références du cadre conceptuel dans les normes IFRS  
Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »

Par ailleurs, la société n'a pas choisi d'appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations qui seront d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou postérieurement, étant précisé que la société n'anticipe toutefois pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

Les normes et interprétations d'application facultative au 30 juin 2020 n'ont pas été appliquées par anticipation. La société n'anticipe toutefois pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

### **4.2. Recours à des estimations et jugements**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables, susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, capitaux propres, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations portent sur l'évaluation à la juste valeur des paiements en actions

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective.

### 4.3. Caractère saisonnier de l'activité

L'activité de la Société n'est pas considérée comme étant cyclique ou saisonnière.

### 4.4. Périmètre de consolidation

#### 1) Principes comptables

Le Groupe applique les normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 et IAS 28 amendée.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale, au Conseil d'Administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels,
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts ne donnant pas le contrôle,
- éliminer les opérations entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

#### 2) Opération réalisée sur l'exercice

Création de la société Advicenne INC en mai 2020

La création de la société conduit Advicenne à publier pour la première fois des comptes consolidés au 30 juin 2020

## **5. Informations sectorielles**

La Société a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à l'activité pharmaceutique, à savoir le développement et la mise sur le marché des produits pharmaceutique.

## 6. Notes relatives sur le bilan et le compte de résultat

### 6.1. Notes sur le bilan

#### 6.1.1. Immobilisations corporelles

| IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)     | Terrains et constructions | Instal. Techn., mat. & Out. | Autres immobilisations corporelles | Immo. En cours & avances | Total brut   |
|---|---------------------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------|
| <b>Situation au 31 décembre 2018</b>        | -                         | 511                         | 177                                | 27                       | 716          |
| Augmentations de l'exercice                 |                           | 192                         | 123                                | 602                      | 917          |
| Diminutions de l'exercice                   |                           |                             | -33                                | -59                      | -92          |
| Ouverture droit d'utilisation (IFRS 16)     | 102                       |                             | 20                                 |                          | 122          |
| Augmentations droit d'utilisation (IFRS 16) | 1 159                     |                             |                                    |                          | 1 159        |
| <b>Situation au 31 décembre 2019</b>        | <b>1 261</b>              | <b>704</b>                  | <b>287</b>                         | <b>570</b>               | <b>2 822</b> |
| Augmentations de l'exercice                 |                           |                             | 21                                 | 380                      | 401          |
| Diminutions de l'exercice                   |                           |                             | -10                                |                          | -10          |
| Augmentations droit d'utilisation (IFRS 16) | 115                       |                             |                                    |                          | 115          |
| Diminution droit d'utilisation (IFRS 16)    | -50                       |                             |                                    |                          | -50          |
| <b>Situation au 30 juin 2020</b>            | <b>1 326</b>              | <b>704</b>                  | <b>299</b>                         | <b>950</b>               | <b>3 279</b> |

| AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€) | Terrains et constructions | Instal. Techn., mat. & Out. | Autres immobilisations corporelles | Immo. En cours & avances | Total amortissements |
|---|---------------------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------------|----------------------|
| <b>Situation au 31 décembre 2018</b>                | -                         | -385                        | -90                                | -                        | -474                 |
| Dotations de l'exercice                             |                           | -93                         | -40                                |                          | -133                 |
| Diminution de l'exercice                            |                           |                             | 29                                 |                          | 29                   |
| Dotations droit d'utilisation (IFRS 16)             | -119                      |                             | -8                                 |                          | -126                 |
| <b>Situation au 31 décembre 2019</b>                | <b>-119</b>               | <b>-478</b>                 | <b>-108</b>                        | <b>-</b>                 | <b>-704</b>          |
| Dotations de l'exercice                             |                           | -53                         | -27                                |                          | -81                  |
| Diminution de l'exercice                            |                           |                             | 7                                  |                          | 7                    |
| Dotations droit d'utilisation (IFRS 16)             | -77                       |                             | -4                                 |                          | -81                  |
| Diminution droit d'utilisation (IFRS 16)            | 11                        |                             |                                    |                          | 11                   |
| <b>Situation au 30 juin 2020</b>                    | <b>-185</b>               | <b>-531</b>                 | <b>-132</b>                        | <b>-</b>                 | <b>-848</b>          |

| IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€) | Terrains et constructions | Instal. Techn., mat. & Out. | Autres immobilisations corporelles | Immo. En cours & avances | Total net |
|---|---------------------------|-----------------------------|------------------------------------|--------------------------|-----------|
| Au 31 décembre 2018                     | -                         | 127                         | 88                                 | 27                       | 242       |
| Au 31 décembre 2019                     | 1 142                     | 226                         | 179                                | 570                      | 2 118     |
| Au 30 juin 2020                         | 1 141                     | 173                         | 167                                | 950                      | 2 431     |

#### 6.1.2. Clients

| CLIENTS (K€)                  | Valeur brute | Echu | Non Echu | Dépréciation | Valeur Nette |
|-------------------------------|--------------|------|----------|--------------|--------------|
| Situation au 30 juin 2020     | 603          | 213  | 390      | -10          | 592          |
| Situation au 31 décembre 2019 | 581          | 350  | 231      | -27          | 554          |

### 6.1.3. Créances d'impôt et autres actifs courants

| <b>CREANCES D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS<br/>COURANTS (K€)</b> | <b>30 juin 2020</b> | <b>31 décembre 2019</b> |
|--|---------------------|-------------------------|
| Crédit d'impôt recherche                                   | 504                 | 860                     |
| Sous-Total   | 504                 | 860                     |
| Créances fiscales (TVA,...)                                | 362                 | 390                     |
| Charges constatées d'avance                                | 2 259               | 2 502                   |
| Débiteurs divers   | 29                  | 13                      |
| Sous-Total   | 2 650               | 2 905                   |
|  |                     |                         |
| <b>Valeurs brutes</b>                                      | <b>3 154</b>        | <b>3 765</b>            |
| Dépréciations  | -                   | -                       |
| <b>Valeurs nettes</b>                                      | <b>3 154</b>        | <b>3 765</b>            |

Le montant du CIR dans les comptes clos au 30 juin 2020 correspond pour 504 K€ à l'estimation du produit à recevoir lié aux dépenses du premier semestre 2020.

Le montant du CIR dans les comptes clos au 31 décembre 2019, correspondait intégralement au CIR demandé au titre de l'exercice 2019

Les charges constatées d'avance concernent principalement l'avance payée pour l'initiation de l'étude clinique pivot phase II/III d'ADV7103 dans l'ATRd aux États-Unis.

### 6.1.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| <b>TRESORERIE (K€)</b>                         | <b>30 juin 2020</b> | <b>31 décembre 2019</b> |
|--|---------------------|-------------------------|
| Comptes bancaires courants                     | 17 825              | 16 629                  |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> | <b>17 825</b>       | <b>16 629</b>           |

### 6.1.5. Capital social

Au 30 juin 2020, suite à l'exercice de BSPCE en mai 2020, le capital social de la Société est composé de 8 418 644 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,20 euro.

### 6.1.6. Passifs financiers

| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)     | 31 décembre 2018 | Emissions    | Remboursements | Reclassements / autres | 30 juin 2019 |
|---|------------------|--------------|----------------|------------------------|--------------|
| Emprunts bancaires                      | 172              |              |                | -64                    | 108          |
| Avances conditionnées                   | -                |              |                | -                      | -            |
| Emprunt obligataire                     | -                | 1 083        |                | -                      | 1 083        |
| <b>Dettes financières non courantes</b> | <b>172</b>       | <b>1 083</b> | <b>-</b>       | <b>-64</b>             | <b>1 191</b> |
| Emprunts bancaires                      | 170              |              | -87            | 64                     | 147          |
| Avances conditionnées                   | 76               |              |                |                        | 76           |
| Emprunt obligataire                     | -                | 197          | -36            | -                      | 161          |
| <b>Dettes financières courantes</b>     | <b>248</b>       | <b>197</b>   | <b>-123</b>    | <b>64</b>              | <b>384</b>   |
| <b>Total</b>                            | <b>420</b>       | <b>1 280</b> | <b>-123</b>    | <b>-</b>               | <b>1 576</b> |

| Echéancement (K€)            |  | 30 juin 2019 |
|------------------------------|--|--------------|
| Inférieur à un an            |  | 385          |
| Compris entre un et cinq ans |  | 940          |
| Supérieur à cinq ans         |  | 251          |
| <b>Total</b>                 |  | <b>1 576</b> |

| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)     | 31 décembre 2019 | Emissions    | Remboursements | Reclassements / autres | 30 juin 2020 |
|---|------------------|--------------|----------------|------------------------|--------------|
| Emprunts bancaires                      | 43               | 7 500        |                | -43                    | 7 500        |
| Avances conditionnées                   | 276              |              |                |                        | 276          |
| Emprunt obligataire                     |                  |              |                |                        | -            |
| Dettes financières IFRS 16              | 1 005            | 115          |                | -105                   | 1 016        |
| <b>Dettes financières non courantes</b> | <b>1 324</b>     | <b>7 615</b> | <b>-</b>       | <b>-148</b>            | <b>8 792</b> |
| Emprunts bancaires                      | 129              |              | -43            | 53                     | 139          |
| Avances conditionnées                   | -                |              |                |                        | -            |
| Dettes financières IFRS 16              | 159              |              | -76            | 65                     | 149          |
| <b>Dettes financières courantes</b>     | <b>288</b>       | <b>-</b>     | <b>-118</b>    | <b>118</b>             | <b>288</b>   |
| <b>Total</b>                            | <b>1 612</b>     | <b>7 615</b> | <b>-118</b>    | <b>-29</b>             | <b>9 080</b> |

| Echéancement (K€)            |  | 30 juin 2020 |
|------------------------------|--|--------------|
| Inférieur à un an            |  | 288          |
| Compris entre un et cinq ans |  | 8 335        |
| Supérieur à cinq ans         |  | 456          |
| <b>Total</b>                 |  | <b>9 080</b> |

Le 2 juillet 2019, la Société a conclu avec la Banque Européenne d'Investissement un contrat de prêt non dilutif pour un montant maximum de 20 millions d'euros (le « Prêt »).

Le Prêt est divisé en trois tranches, une première tranche de 7,5 M€, une seconde de 5 M€ et une troisième de 7,5 M€. La première tranche d'un montant de 7,5 millions d'euros a été débloquée le 24 juin 2020. Les deux autres tranches sont débloquées sous réserve de conditions spécifiques liés à l'activité et le financement de l'entreprise.

Cette première tranche est remboursable en une seule fois à maturité, soit au cinquième anniversaire de son tirage. Le Prêt pour cette première tranche porte de l'intérêt avec un taux annuel fixe à un chiffre inférieur à 10%, dont une partie est payable annuellement et l'autre capitalisée et payable à terme.

Dans le cadre de ce financement, la Société a également signé le 2 juillet 2019, avec la BEI un accord de royalties (*Royalty Agreement*) aux termes duquel, la Société s'est engagée à verser à la BEI une rémunération complémentaire annuelle calculée sur le chiffre d'affaires consolidé de la Société, à compter du 31 janvier 2021 ou, en cas de première vente significative d'ADV7103 dans l'indication de la dRTA ou de la cystinurie réalisée avant le 31 janvier 2021, à compter de cette vente jusqu'au 31 décembre 2029. Cet accord sera pris en compte pour la détermination du TIE.

#### 6.1.7. Fournisseurs, produits constatés d'avance et autres passifs

| FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€) | 30 juin 2020 | 31 décembre 2019 |
|--|--------------|------------------|
| Dettes sociales                        | 901          | 667              |
| Dettes fiscales                        | 54           | 48               |
| Autres crédateurs                      | 878          | 712              |
| Sous-Total                             | 1 833        | 1 426            |
| Dettes fournisseurs                    | 4 394        | 3 907            |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>6 228</b> | <b>5 334</b>     |

| Echéancement (K€) | 30 juin 2020 | 31 décembre 2019 |
|-------------------|--------------|------------------|
| Inférieur à un an | 6 228        | 5 334            |
| Supérieur à un an |              |                  |
| <b>TOTAL</b>      | <b>6 228</b> | <b>5 334</b>     |

Le poste dettes fournisseurs inclut 1.6M€ de factures non réglées à CTI à fin juin 2020, par rapport au 1M€ à fin décembre 2019.

#### 6.1.8. Instruments financiers

| En K€  | Catégories | 30 juin 2020           |               | 31 décembre 2019       |               |
|--|------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
|  |            | Valeur nette comptable | Juste valeur  | Valeur nette comptable | Juste valeur  |
| <b>Actifs</b>                                |            |                        |               |                        |               |
| Autres actifs financiers non courants        | A          | 120                    | 120           | 119                    | 119           |
| Clients                                      | A          | 592                    | 592           | 553                    | 553           |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie       | B          | 17 825                 | 17 825        | 16 629                 | 16 629        |
| <b>Total</b>                                 |            | <b>18 538</b>          | <b>18 538</b> | <b>17 302</b>          | <b>17 302</b> |
| <b>Passif</b>                                |            |                        |               |                        |               |
| Emprunts et dettes financières non courantes | C          | 8 791                  | 8 791         | 1 324                  | 1 324         |
| Dettes financières courantes                 | C          | 288                    | 288           | 288                    | 288           |
| Fournisseurs                                 | C          | 4 394                  | 4 394         | 3 907                  | 3 907         |
| <b>Total</b>                                 |            | <b>13 474</b>          | <b>13 474</b> | <b>5 519</b>           | <b>5 519</b>  |

A - Actifs au coût amorti

B - Juste valeur par résultat (hors dérivé)

C - Dettes au coût amorti



## 6.2. Notes sur le compte de résultat

### 6.2.1. Chiffre d'affaires

| CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)                 | 30 juin 2020 |             | 30 juin 2019 |             |
|---|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Ventes de marchandises Union Européenne | 1 096        | 100%        | 757          | 100%        |
| Ventes de marchandises reste du monde   | -            | 0%          | -            | 0%          |
| <b>Chiffre d'affaires</b>               | <b>1 096</b> | <b>100%</b> | <b>757</b>   | <b>100%</b> |

Les ventes de marchandises, en progression de 44%, concernent :

- D'une part les ventes du produit ADV7103, disponible depuis fin 2018 dans le cadre d'une ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) nominative.
- D'autre part les deux produits commercialisés dans le cadre de licences d'exploitation dans le domaine de l'épilepsie : Likozam et Levidcen. Le Likozam est commercialisé en statut post autorisation temporaire d'utilisation (post-ATU).

### 6.2.2. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité se composent des éléments suivants :

| AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)   | 30 juin 2020 |             | 30 juin 2019 |             |
|--------------------------------------|--------------|-------------|--------------|-------------|
| Crédit Impôt Recherche               | 523          | 100%        | 358          | 97%         |
| Autres produits                      | -            | 0%          | 11           | 3%          |
| <b>Autres produits de l'activité</b> | <b>523</b>   | <b>100%</b> | <b>369</b>   | <b>100%</b> |

### 6.2.3. Détails des charges par nature

| 30 juin 2020 - En k€                | Frais de recherche et développement | Frais de commercialisation et de marketing | Frais de structure et généraux | TOTAL        |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--|--------------------------------|--------------|
| Charges de personnel                | 961                                 | 551  | 1 164                          | 2 676        |
| Dotations nettes aux amortissements | 53                                  | -  | 114                            | 167          |
| Autre couts externes                | 3 553                               | 1 458                                      | 1 054                          | 6 065        |
| <b>Total</b>                        | <b>4 567</b>                        | <b>2 009</b>                               | <b>2 332</b>                   | <b>8 909</b> |

| 30 juin 2019 - En k€                | Frais de recherche et développement | Frais de commercialisation et de marketing | Frais de structure et généraux | TOTAL        |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--|--------------------------------|--------------|
| Charges de personnel                | 1 095                               | 576  | 478                            | 2 149        |
| Dotations nettes aux amortissements | 39                                  | -  | 55                             | 94           |
| Autre couts externes                | 2 815                               | 1 384                                      | 1 126                          | 5 325        |
| <b>Achats consommés</b>             | <b>3 948</b>                        | <b>1 960</b>                               | <b>1 659</b>                   | <b>7 567</b> |

Les charges liées à IFRS 2 sont ventilées dans la rubrique « charges de personnel » pour les montants suivants : 314K€ au 30 juin 2020 et 299 K€ au titre du premier semestre 2019.

#### 6.2.4. Résultat financier

| RESULTAT FINANCIER (K€)                        | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
|--|--------------|--------------|
| Gain de change                                 | 38           | 7            |
| Revenus des VMP                                | 10           | 24           |
| <b>Autres produits / (charges) financiers</b>  | <b>48</b>    | <b>31</b>    |
| Intérêts des emprunts et avances conditionnées | -25          | -9           |
| Perte de change                                | -3           | -49          |
| Autres charges financières                     | -1           | -3           |
| <b>Charges financières</b>                     | <b>-29</b>   | <b>-61</b>   |
| <b>Résultat financier</b>                      | <b>19</b>    | <b>-30</b>   |

Les gains et pertes de change correspondent à la réévaluation du compte bancaire en dollars. La société, ayant contracté des services pour son activité aux US payable en dollars, a mis en place un compte en US dollars afin de faire face à ses engagements fermes en dollars. Les gains et/ou pertes constatés au moment du paiement des factures sont enregistrés dans le résultat opérationnel.

#### 6.2.5. Résultat par action

| RESULTAT PAR ACTION (€)  | 30 juin 2020 | 30 juin 2019 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en K€) | -7 696       | -6 806       |
| Nombres d'actions ordinaires                                       | 8 395 261    | 8 043 546    |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires                          | 8 391 449    | 8 036 088    |
| <b>Résultat en euros par action</b>                                | <b>-0,92</b> | <b>-0,85</b> |
| <b>Résultat dilué en euros par action</b>                          | <b>-0,92</b> | <b>-0,85</b> |

Le résultat net étant en perte, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

#### 6.2.6. Rémunération des principaux dirigeants

Conformément à IAS 24, les principaux dirigeants de la Société sont le directeur général et les directeurs généraux délégués. La baisse du montant des rémunérations s'explique par la diminution du nombre de directeurs généraux délégués. En effet, leur nombre était de 5 en 2019 contre un seul en 2020.

| REMUNERATION DES DIRIGEANTS (€)   | Total au 30 juin 2020 | Rémunération à court terme (1) | Rémunération à base d'actions (2) | Total au 30 juin 2019 | Rémunération à court terme (1) | Rémunération à base d'actions |
|---|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| Rémunération du président directeur général et des directeurs généraux délégués | 71 470                | 63 583                         | 7 887                             | 759 073               | 503 807                        | 225 265                       |

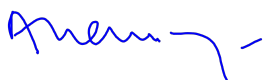
(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions de BSPCE ainsi qu'aux attributions d'options de souscription d'actions.

### III. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

*« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriels d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements important survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »*

Fait à Paris, le 24 septembre 2020



André Ulmann  
Directeur Général

#### **IV. LE RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**KPMG Audit**

51 rue de Saint-Cyr  
CS 60409  
69338 Lyon Cedex 9

**implid Audit**

79, Cours Vitton  
69006 LYON

---

**ADVICENNE S.A.**  
Société Anonyme

Siège social  
22, rue de la Paix  
75002 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2020**

**Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020**

## **Advicenne S.A.**

Siège social : 22, rue de la Paix – 75002 Paris  
Capital social : € 1.683.728,80

### **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2020**

Période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Advicenne S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 24 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **I — Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II — Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 24 septembre 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Lyon, le 25 septembre 2020

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit

implid Audit

**Stéphane DEVIN**  
Associé

**Alain DESCOINS**  
Associé